

Le Concile Vatican II

Conférence du 11 juin 2013

par le Père Dominique BARNERIAS

Curé de Sartrouville et enseignant à l'Institut Catholique de Paris

L'objectif du Père BARNERIAS est de nous aider à entrer dans les textes du Concile. Vatican II a recueilli les acquis de la période antérieure à un moment particulier mais c'est aussi un point de départ pour aller plus loin maintenant que nous sommes revenus dans un temps ordinaire. Parmi les seize textes promulgués, quatre Constitutions qui engagent l'Église, neuf décrets et trois déclarations.

Les textes les plus discutés ont été la déclaration *Nostra Ætate* du 28 octobre 1965, notamment en ce qui touche les relations avec le peuple juif, la déclaration *Dignitatis Humanæ* du 7 décembre 1965 sur la liberté de conscience et la liberté religieuse qui porte en elle une nouvelle définition des rapports avec les États et l'athéisme et enfin la Constitution *Dei Verbum* sur la Parole de Dieu, promulguée le 18 novembre 1965, qui insiste sur le fait que l'Église s'est mise sous la Parole de Dieu et qu'il faut que les chrétiens s'en saisissent, dans la ligne de ce qu'avait initié PIE XII.

Le regard de l'Église sur le monde

Le Concile a le souci de s'adresser à tous. Il refuse de penser les rapports avec les autres religions et les athées en termes d'exclusion. Le Père GILSON souligne que c'était la volonté de JEAN XXIII qu'il n'y ait aucune condamnation, ainsi le marxisme n'est pas condamné mais les textes insistent sur la dignité de l'homme (*Gaudium & Spes* 16 et 17). Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et permet que la conscience droite soit un chemin vers le salut. Mais cela ne dispense pas les chrétiens d'annoncer le Christ, la mission n'est pas facultative ! Les musulmans sont nommément cités (*Lumen Gentium* §16) mais les termes utilisés, l'évocation de la foi d'Abraham, sont rassembleurs sans gommer le fait qu'ils ne partagent pas la foi des Chrétiens.

La position de Vatican II face au monde moderne a souvent été taxée d'exagérément optimiste face à la décrue de la religion au point que certains la jugeraient dépassée mais c'est un faux procès car les textes mentionnent souvent les angoisses et les interrogations comme *Gaudium & Spes* (§3). Le Concile porte un regard humaniste sur la Création : « *et Dieu vit que cela était bon* » mais ne parle pas d'écologie en tant que telle. Il vient, par la foi au Christ, nous dire que l'Église ressent tout ce qui atteint l'humanité (*Lumen Gentium* 32).

Les relations internes à l'Église

Là encore, un doute apparaît : Vatican II peut-il encore nous servir de boussole ? En 1960 en Europe occidentale, le clergé était encore nombreux et l'Église pouvait être perçue comme puissante. Pourtant Henri GODIN et Yvan DANIEL l'avaient déjà alertée en publiant en 1943 « France pays de mission ». Ils mettaient en lumière la situation désormais minoritaire et missionnaire de l'Église.

La mission aujourd'hui repose sur l'ensemble des baptisés. Le terme d'apostolat a cependant été laissé de côté et c'est dommage car il renvoie au mot "apôtre" et à l'Église apostolique, c'est-à-dire envoyée. Il faut oser dire que tout chrétien doit être un apôtre (*Lumen Gentium* 32 renvoie à l'Épître aux Galates). Dans l'édification du Corps du Christ, il y a une véritable égalité tant dans la dignité que dans l'engagement entre les prêtres et les laïcs et ces éléments sont développés dans divers décrets, notamment *Apostolicam actuositatem* (§1) qui sont des points de repères importants.

Le ministère des prêtres, à la fois pères et frères, est explicité dans le décret *Presbyterorum ordinis* du 7 décembre 1965.

Il y a parfois, indique le Père LOTODÉ, des tensions avec le droit canonique et la volonté normative de l'Église. Quand on réussit à ramener une personne vers l'Église, il y a là un point d'achoppement très concret. La réforme du droit canon promulguée en 1983 par Jean-Paul II n'a pas profité pleinement de l'esprit d'ouverture du Concile. Vatican II veut présenter une doctrine générale de l'Église mais il faut tenir compte des apports des Papes Paul VI et surtout Jean-Paul II avec les textes des exhortations apostoliques post-synodales, *Christi fideles laïcis* le 30 décembre 1988 qui traite des fidèles laïcs et *Pastores dabo vobis* du 25 mars 1992 sur les prêtres. Le concile est déclaratif et les encycliques en sont l'actualisation théologique.

Ces textes ne sont pas un recueil de choses à connaître, mais plutôt un accompagnement pour des expériences à faire, nous dit le Père BARNERIAS qui nous invite à revenir au style relationnel de Jésus.

Et le Père GILSON conclut en soulignant qu'il est plus facile de trancher comme le fit en son temps le Concile de Trente que d'ouvrir une voie à la manière de Vatican II, ce qui nous met dans un déséquilibre permanent. Mais nous devons accepter d'être un peuple en marche.

Notes de Michèle Rain